



emploi

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°3 - Mars 2009 - gratuit

400 métiers en vidéo !

Que l'on soit jeune ou moins jeune, s'orienter vers un nouveau métier, ce n'est pas facile. Et puis comment s'y retrouver entre tous les conseils que l'on reçoit et les exemples de son entourage. Il existe pourtant tant de métiers qui pourraient vous attirer et qui recrutent en Périgord Noir !

Alors, si vous voulez en savoir plus, nous vous proposons :

- la Web TV qui présente en ligne 400 métiers. C'est une nouveauté de l'ONISEP, spécialiste national de l'orientation professionnelle
>> <http://oniseptv.onisep.fr/>
- Si vous souhaitez connaître les métiers porteurs qui recrutent en Périgord Noir, consultez les fiches que nous vous avons préparées
>> <http://www.mdepn.com/>
- Plus complètes, les fiches descriptives sur les métiers et les formations du CIDJ sont disponibles en ligne à la documentation des points relais emploi de Belvès, Carlux, Montignac, Salignac et Thenon et bien sûr à la Maison de l'emploi à Sarlat et Terrasson.
- La Mission Locale pour les 16-25 ans est à votre service pour répondre à toutes vos questions à Sarlat et Terrasson et dans ses permanences.

Sommaire :

Economie ...

Aides à l'embauche 2009 : si vous avez moins de 10 salariés, n'attendez pas !

Financement de votre entreprise : Votre entreprise rencontre des difficultés ? : participez à la réunion d'information...

Exonération de cotisations sociales en ZRR

[lire la suite >> page 5](#)

Emploi ...

Chemins de l'emploi : rencontrez directement des entreprises qui recrutent. Lundi 16 mars à Sarlat et mercredi 18 mars à Montignac.

[lire la suite >> page 5](#)

Le web au service du droit du travail

[lire la suite >> page 7](#)

Création d'entreprise ...

Nouveau : vous avez la possibilité de passer une **convention NACRE** pour vous faire accompagner dans la réussite de votre projet

[lire la suite >> page 2](#)

Auto-entrepreneur : depuis le 1er janvier, vous êtes très nombreux à vous être inscrit. Plusieurs questions restent encore en suspend durant cette phase de mise en œuvre. Découvrez les nouvelles informations sur le sujet

[lire la suite >> page 2](#)

Formation :

Consultez les formations à venir en Périgord Noir

[lire la suite >> page 3](#)

Partenaire à la Une : ...

La Caisse Sociale avec l'exemple réussi de «Tartines et Mil-lésimes»

[lire la suite >> page 2](#)

Bienvenue ...

- à Rémi Tilleman d'Emploi Sport Loisirs
- à Michel BOUET d'Aquilim

[lire la suite >> page 3](#)

>>> *Offres d'emploi et compétences disponibles*

Cette lettre d'information est cofinancée par:



Partenaire à la une ... la Caisse Sociale de Développement



Pour financer la création en 2008 de son entreprise « Tartines et Millésimes », Didier Fleury bénéficiait d'un prêt bancaire classique, mais cela ne suffisait pas. Il a donc fait appel au micro crédit : 5.000€ de prêt sans garantie de la Caisse Sociale de Développement Local (CSDL Dordogne). Il a ainsi pu sortir du chômage et réaliser son projet : titulaire d'un CAP de serveur et de sommelier, il s'est installé face à la billetterie des jardins de l'Imaginaire à Terrasson. Il vous y accueillera dans un cadre moderne pour des dégustations ou croquer une des tartines maisons. Tel : 05.53.51.18.23

Tout cela n'a été possible que grâce à la Caisse sociale. Ses prêts sont sous condition : ils sont destinés aux exclus du monde bancaire, pour un montant entre 1.500€ et 12.000€. La durée de remboursement est de 1 à 5 ans assortie d'un éventuel différé de 3 ou 6 mois. Taux: de 0 à 5% (selon la situation). Pas de frais d'assurance et de dossiers. La CSDL peut intervenir en totalité, ou aux côtés de banques ou autres organismes de financement.

Caisse sociale
de développement local
D O R D O G N E

**CSDL : 13, Place
Francheville-24000
PERIGUEUX - Tel : 06-03-
98-06-79 Fax : 05-53-35-98-94 Mail : csdl-24@
orange.fr Site Internet : www.csdl.asso.fr**

<<< retour au sommaire

Création d'entreprise...



Créer transmettre
ou reprendre
une entreprise en Périgord Noir

document actualisé au 24 février 2009

Sommaire
pages
Créer et reprendre :
2 : De l'idée à l'étude de marché;
3 : Comment se former ?
4 : Vos prévisions financières - Services à la personne
5 : Quel statut juridique ?
6 : Les financements
7 : Locaux, équipements et formalités.
8 et 9 : Reprendre une entreprise
L'auto-entrepreneur
Céder son entreprise
10 - Parrainage, Pôle In-terconsulaire Assurance
11 et 12 - Vos contacts en Périgord Noir

E dit o
Autoentrepreneur : cumuler un emploi et une activité distincte, c'est possible !

Le législateur vient de créer un nouveau statut du « créateur d'entreprise » : l'auto-entrepreneur. Il permet depuis le 1er janvier 2009 de cumuler un emploi (ou une recherche d'emploi, ou des études ou une retraite) et une activité distincte. Cette solution est surtout destinée à celles et ceux qui voudront exercer une activité complémentaire à leur revenu principal, y compris les fonctionnaires.

Les avantages principaux ont déjà convaincu plus de 43000 porteurs de projet au niveau national grâce à la très grande souplesse du dispositif :

- Facilité de déclaration et de cessation d'activité au centre des formalités des entreprises (CFE de Sarlat par exemple);
- Commodité de règlement des cotisations et contributions;
- Coût faible pour une activité complémentaire ;
- Charges nulles en l'absence d'activité ;
- Réduction des formalités comptables ;
- Ouvert fin février aux professions libérales non réglementées

(lire page 8 et site officiel www.lautoentrepreneur.fr)

Prochaine 1/2 journée d'information - vendredi 5 juin - SARLAT - RDV gratuits et confidentiels avec plus de 15 conseillers en création d'entreprise

CONCOURS
Afin de développer en Aquitaine la création d'entreprises éco-innovantes, le Conseil Régional et OSEO lancent un concours
>>> <http://www.concoursinnovation.aquitaine.fr>

Maison de l'emploi Périgord Noir
Place Marc Bussion
24200 SARLAT
T. 05 53 31 56 00
F. 05 53 31 56 34
58 avenue Jean Jaures
24120 TERRASSON
T. 05 53 50 82 44
F. 05 53 50 04 98

• >> Consultez la brochure sur la création et la reprise d'entreprise en Périgord Noir actualisée en février 09 à votre disposition à la Maison de l'emploi ou sur >> www.mdepn.com, volet création

• **Faites vous accompagner pour la création** de votre entreprise grâce au nouveau dispositif NACRE mis en œuvre en février >> [fiche descriptive](#)

• **Du nouveau sur le statut de l'auto-entrepreneur :** Dans le contexte économique dégradé que nous connaissons, le régime de l'auto-entrepreneur apparaît comme un moyen de développer un complément d'activité particulièrement bienvenu, sans complexité majeure et sans risque de rappels de cotisations après la cessation d'activité. Deux nouveautés : tous les fonctionnaires pourront bientôt devenir auto-entrepreneurs, quel que soit leur secteur d'activité. De même pour les professions libérales non réglementées. .

>> <http://www.apce.com/>

Renseignements par le numéro azur 0811 90 00 99 ouvert tous les jours de 9h à 21h, et le web

>> <http://www.lautoentrepreneur.fr/>

• **Statut des artistes-auteurs.**

Ils bénéficient d'un droit de propriété littéraire et artistique sur leurs oeuvres et perçoivent des droits d'auteur. Lorsqu'ils remplissent certaines conditions, un régime social et fiscal particulier leur est applicable. Par contre, ils ne peuvent pas opter pour le statut d'auto-entrepreneur.

>> Lire le document : <http://www.apce.com:80/>

<<< retour au sommaire

Info formation ...

► **Saisonniers du secteur « tourisme »** (hôtellerie, restauration, campings, sites, activités de loisirs) : bénéficiez gratuitement de trois journées de formation à Sarlat, avant, pendant ou après la saison, sans perdre le bénéfice de vos droits. Pour en savoir plus,

>> consultez la brochure d'information puis contactez le GRETA :
05 53 31 70 66
ou fabienne.cajan@ac-bordeaux.fr



► **Certificat de formation professionnelle «employé(e)**

d'étage dans l'hôtellerie - restauration » : information pour tout public sur le à la maison de l'emploi à Sarlat, jeudi 5 mars à 9h30 ou Maison familiale et rurale de Salignac
Tél : 05 53 31 31 90.

Bienvenue à...



Emploi Sport Loisirs Dordogne (ESL 24) qui assure une permanence mensuelle à Sarlat (Maison de l'Emploi) le deuxième mercredi de chaque mois. Cette permanence est destinée au monde associatif, aux employeurs, salariés et demandeurs d'emploi spécialisés dans le sport et l'animation. Ils pourront bénéficier d'une information concrète, d'un accompagnement et de conseils dans les domaines de l'emploi, des questions statutaires et juridiques, d'orientation en matière de formation initiale et professionnelle continue.

Contact : Rémi Tilleman Tel : 05 53 35 47 51

>> www.profession-sport-loisirs-dordogne.org



Michel BOUET est le nouveau directeur du groupement d'employeur AQUILIM. Ingénieur de formation Michel BOUET est consultant en management et organisation des entreprises depuis plus de 12 ans. Activité qu'il conserve en parallèle de son poste de directeur. Il connaît bien Aquilim pour en avoir été le trésorier pendant des années.

Aquilim
58 av Jean Jaurès
24120 Terrasson
Tél : 05 53 50 48 11
Michel BOUET
Tél : 06.86.32.32.69
aquilim@wanadoo.fr
et www.aquilim.fr



Choisir un métier d'avenir



C'était une première et l'essai est concluant : >>la semaine de l'orientation professionnelle qui s'est tenue du 02 au 10 février à Sarlat et Terrasson a été un succès. Un public nombreux est venu participer aux 8 journées, plus de 400 visiteurs par exemple pour « tester » des métiers au centre culturel de Sarlat vendredi 6 février. Le partenariat de l'Education Nationale, de la Mission locale et de la Maison de l'emploi a apporté les moyens nécessaires, et il en fallait pour concrétiser ce défi :

- faire découvrir par des gestes professionnels et des visites d'entreprises, à un large public, des métiers recherchés en Sarladais et en Terrassonnais,
- permettre aux secteurs économiques du Périgord

Noir qui recrutent "d'aller vers" des candidats potentiels qu'ils n'auraient pas rencontrés par les formes habituelles de contacts.

Les chiffres à retenir...

► L'évolution de la demande d'emploi en Périgord Noir

Base DEFM1. Source DDTEFP Dordogne	Janvier 2009	Evolution sur une année	Dernier taux de chômage connu : au 3ème trimestre 2008 (source DRTEFP)
Bassin du Sarladais	1.899 demandeurs	+ 7,4 %	7,4 %
Bassin du Terrassonnais	1.200 demandeurs	+ 33,2 %	7,3 %
Périgord Noir (total des deux bassins)	3.099 demandeurs	+ 16,1 % (+17 % en Dordogne)	7,3 en Dordogne et 7,2 en Aquitaine et en France

Définition de la DEFM1 : Les demandeurs d'emploi en fin de mois, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois

► Evolution de la population en Périgord Noir (recensement INSEE)

1990	1999	2006
76 801	77 782	81 329

Evolution de 1999 à 2006

- du bassin du Sarladais : + 5 %
- du bassin du Terrassonnais : + 4,5 %

► Retrouvez directement les dernières statistiques sur la demande d'emploi en Périgord Noir :

la Maison de l'emploi met en ligne sur son site un tableau comparatif 2007-2008, actualisé chaque mois

>> <http://www.mdepn.com/DOCS/MEPPN/>

► **la Direction Départementale du Travail** publie « les chiffres clefs » de la demande d'emploi chaque mois.

Ces chiffres couvrent fidèlement les bassins d'emploi du Sarladais (8 cantons) et du Terrassonnais (4 cantons) :

>> <http://www.dordogneemploi.fr/>

► L'Etat (DIACT) vous propose en ligne un observatoire des territoires avec une sélection d'indicateurs cartographiés, régulièrement actualisés.

En Périgord Noir, vous pourrez par exemple identifier les orientations économiques des bassins de Belvès, Sarlat, St Cyprien, Le Bugue et Terrasson... Il est possible d'accéder à ces indicateurs de trois manières différentes : • une entrée par enjeu, • une par territoire, • une entrée libre

>> <http://www.territoires.gouv.fr>

► **La direction régionale du travail** publie Flash emploi chaque mois, mais ses chiffres se basent sur des bassins l'INSEE qui n'ont pas le découpage exact du Périgord Noir (il manque le canton du Bugue et l'essentiel du canton de Villefranche du Périgord). Cette source d'information est très utile pour connaître la composition de la demande d'emploi : le % de femmes, de jeunes, de chômeurs de longue durée. Flash emploi :

>> <http://www.aquitaine.travail.gouv.fr/>



Permanences de la Mission Locale en mars 2009 :

*Carlux : mardi 3 (matin) / Salignac : mercredi 04 (matin) / Domme : mercredi 04 (ap-midi) /
Le Bugue : mercredi 11 (matin) / Saint Cyprien : Lundi 9 et jeudi 26 (ap-midi) /
Villefranche du Périgord : mercredi 18 (matin) / Belvès : mercredi 18 (ap-midi)*

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 04 (ap-midi) / Montignac : mercredi 10 (matin) / Hautefort : mercredi 18 (ap-midi)

Prendre rendez vous au 05 53 50 82 44

Economie...

► **René Ricol, médiateur du crédit** répond aux questions sur son rôle et sur les démarches à entreprendre en cas de difficultés d'obtention de crédit.

>> Lire l'interview <http://www.apce.com>:

L' AIS organise une réunion spécifique sur ce sujet le jeudi 12 Mars. Information complémentaires : Michèle Deroche 05 53 31 56 24

► **Six étapes pour créer son site Internet**

Cet article donne des conseils aux entrepreneurs pour créer un site internet. Six étapes sont présentées :

- 1-Mettre les idées à plat
- 2-Trouver un nom de domaine
- 3-Choisir un hébergeur
- 4-Construire le site Internet
- 5-Comment faire connaître le site sur Internet
- 6-Suivi du site

>> <http://www.lentreprise.com/>

► **Aides au recrutement :**

Profitez de l'aide au recrutement pour les entreprises de moins de 10 salariés. Il ne vous reste plus que 9 mois ! Rappel : cette mesure est instituée dans le cadre du plan de relance. Compatible avec la réduction Fillon de cotisations patronales de sécurité sociales, son cumul permet aux entreprises de moins de 10 salariés de ne plus payer de charges patronales

pour les embauches effectuées au Smic. Comment procéder ? Une demande doit être déposée auprès du Pôle Emploi Sarlat ou Terrasson (issu de la fusion Anpe- Assedic).

► **Exonération de cotisations sociales patronales en zone de revitalisation rurale (ZRR)**

Les entreprises implantées dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) en Périgord Noir peuvent bénéficier pendant 12 mois d'une exonération de certaines cotisations sociales patronales pour les embauches du 1er au 50 ème salarié. Pour bénéficier de cette exonération, l'employeur doit notamment déclarer chaque embauche auprès la direction départementale du travail (DDTEFP) dans un délai de 30 jours. Le nouveau formulaire de cette déclaration (n°10791) est disponible sur le site internet

>> <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/>. Ma commune est-elle classée en ZRR ? >> <http://www.diact.gouv.fr/>

► **Géode :**

Présentation de "Géode", diagnostic et projection dynamique pour aider le chef d'entreprise à identifier les enjeux de gestion et à appréhender ses actions futures. Produit présenté par la Banque de France, mardi 17 mars à 9h30 à la Maison de l'emploi à Sarlat. Contact pour inscription : Odile BABIACZ : 06 24 18 16 06

@ lire sur le web :

@ Pour les demandeurs d'emploi, un article sur le site national jobetic >> <http://www.jobetic.net:80/En-2009,-on-s-accroche-!>

@ Un site dédié au travail saisonnier >> <http://www.alatras.fr/>

@ Le site >> www.entreprises.gouv.fr du Ministère de l'Économie comprend un très grand nombre d'informations utiles, quelle que soit votre situation et sur des thèmes très variés :

- la création, la reprise d'entreprise
- la transmission d'entreprise
- la gestion au quotidien d'une entreprise
- le développement d'une entreprise
- les solutions pour anticiper les difficultés rencontrées par une entreprise

@ Le site institutionnel du travail et de l'emploi en Dordogne : >><http://www.dordogneemploi.fr/index.php>

@ Léa, la lettre de Pôle emploi en Dordogne : >> <http://www.dordogneemploi.fr/fiches/anpe/lea/>

Agenda



■ **Chemins de l'emploi à Sarlat (centre culturel) lundi 16 mars - après-midi**

à Montignac (salle des fêtes) mercredi 18 Mars après-midi Employeurs inscrivez-vous au 05 53 31 56 00

■ Réunion de l' AIS avec OSEO sur le financement des entreprises.

jeudi 12 Mars - 18 h 30 - Maison de l'emploi - Sarlat

■ Permanences dans les chefs lieux de canton de la Mission locale pour les 16-25 ans

>> [tableau des permanences](#)

■ Carrefour de l'apprentissage en Dordogne . Samedi 14 Mars à Périgueux Toutes les infos auprès de votre Mission Locale

■ RSI : 3ème mercredi du mois; permanence d'information sur le régime social des indépendants : Mme Marie-José Beyney vient à la Maison de l'emploi à Sarlat RDV au 06 60 08 25 48

■ Assemblée générale de l'association TRAVERSES, Centre de Ressources pour les artistes du Périgord Jeudi 12 Mars à 18h30 à la Maison de l'emploi - Sarlat

■ 8ème édition de la semaine nationale de l'artisanat qui se tiendra en Dordogne du 12 au 18 mars 2009

>> <http://www.artisanat24.com/>

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu	Type de contrat	Réf. à préciser
Boulangier	Le Bugue	CDD saisonnier 8 mois	2057
Vendeur(se) en charcuterie	Sarlat	CDD 7 mois	2054
Pizzaïlo H/F	Sarlat	CDD saisonnier 3 mois évolutif CDI	2053
Comptable expérimenté H/F	Sarlat	CDI	2052
Cuisinier H/F	Le Bugue	CDI	2043
Jardinier espaces verts H/F	Ds un rayon de Domme, St-Cyprien, Le Bugue	CDD 7 mois	2041
Cuisinier H/F	Carsac	CDD 7 mois	2075
Femme/valet de chambre	Marquay	CDD 5 mois	2073

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - **Si vous cherchez un emploi**, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans nos locaux, à Pôle emploi et dans les Points Relais . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr
 Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- **Employeurs**, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté par nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Domaine recherché	Compétences / expérience	Diplômes	Référence à préciser
Tourisme	directrice d'office de tourisme, guide touristique	BTS Tourisme BTS technico commercial	3171
Coiffure	débutante	CAP	2624
Vente	vendeuse en produits régionaux, fleuriste, accueil	BAC Anglais	3191
Secrétariat / Tourisme	assistante de direction responsable de magasin	Bac + 2	3189

1- **Employeurs** : une candidature a retenu votre attention ?
 Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appuyez possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

[<<< retour au sommaire](#)

Droit du travail...

Appel à projets «lutte contre les discriminations» de la Région Aquitaine.

>><http://les-aides.aquitaine.fr/>
Attention, le dossier de candidature est à déposer au plus tard le Jeudi 2 avril 2009



Nouveau :
le site >> www.travailler-mieux.gouv.fr Ce site permet aux salariés et aux chefs d'entreprises, d'avoir un accès facilité à l'information sur les conditions de travail. Ce site répond à toutes les questions sur la santé et la sécurité au travail.

>> Deux brochures pour mieux connaître les dispositions de la loi du 20 août 2008. Cette loi transpose dans le Code du travail les règles sur la représentativité et la négociation collective, telles que définies par les partenaires sociaux dans leur position commune du 9 avril 2008. Voir la brochure sur >> le temps de travail et celle sur >> la représentativité syndicale

>> Chômage partiel L'arrêté du 30 décembre (paru au Journal Officiel du 3 janvier 2009) fixe le contingent annuel d'heures indemnisables prévu par l'article R. 5122-6 du code du travail.

>> Contrat d'avenir et contrat d'accompagnement dans l'emploi...

(29 décembre 2008) L'arrêté du 22 décembre 2008 fixe le taux de cotisation d'accidents du travail et de maladies professionnelles pour les personnes en Contrat d'Avenir et en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

>> Aide à l'emploi de travailleurs occasionnels dans l'hôtellerie et la restauration Le décret du 19 décembre 2008 modifie certaines dispositions du décret n°2007-681 du 3 mai 2007 « relatif au dispositif d'aide à l'emploi de travailleurs occasionnels dans l'hôtellerie et la restauration »...



Salariés : le guide pratique de la Cnil pour connaître ses droits :
>> www.cnil.fr/fileadmin/documents/La_CNIL

C'est déjà demain...

♣ Le gouvernement veut encourager le cumul d'une activité avec les allocations chômage : il proposera à partir du 1er juillet un forfait fiscal et social pour les bénéficiaires de l'Accre

♦ Chômage partiel : «Nous allons prolonger les mesures qui ont été déjà prises ces dernières semaines en faveur de l'activité partielle», déclare Nicolas Sarkozy. En premier lieu, il souhaite encourager «les branches et les entreprises, par voie de conventions ad hoc avec l'État, à aller au delà des taux conventionnels de prise en charge pour porter l'indemnisation à 75%

du salaire brut». Christine Lagarde et Laurent Wauquiez sont chargés d'engager des discussions avec l'Unédic pour «répartir ce surcoût entre l'entreprise, l'État et l'Assurance chômage». Il propose aussi de mobiliser «la formation professionnelle pour prévenir l'activité partielle ou l'accompagner».

♣ Chômeurs non indemnisés. l'État compte verser une prime de 500 euros pour les personnes entrant comme demandeurs d'emploi et justifiant avoir travaillé entre 2 et 4 mois les 28 derniers mois.

«en bref» lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
informations collectées au 27/02/2009
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



les **CHEMINS**
de l'**emploi**

www.mdepn.com

SARLAT
LUNDI
16 MARS
au Centre Culturel
14H30-17H

MONTIGNAC
MERCREDI
18 MARS
à la Salle des Fêtes
14H30-17H

INCLUS :

7^{ème} FORUM de L'HÔTELLERIE
de la RESTAURATION
et de L'HÔTELLERIE de PLEIN AIR



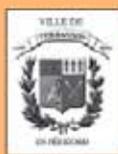
RECRUTEMENTS
N'OUBLIEZ PAS
VOTRE C.V. !

Co-financeurs :



Conseil Général
Dordogne

SarLat
LA CANÉDA



Organisés par :



avec le soutien :

